

Le Pacte avance sous les critiques

Des enseignants manifestent ce mercredi contre le Pacte d'excellence

A l'origine, il y eut une page Facebook. Intitulée "Non au Pacte d'excellence". Elle rassemblait des avis bigarrés, remontant essentiellement du terrain, qui avaient pour seul point commun leur opposition à la réforme menée actuellement par la ministre de l'Éducation, Marie-Martine Schyns (cdH). Au fil du temps, la page s'est structurée, accueillant plus de 20 000 personnes. Au printemps, elle a fini par donner naissance à l'ASBL "1Pact".

C'est cette ASBL qui mènera ce mercredi à 15 heures, devant le siège de la Fédération Wallonie-Bruxelles, une manifestation d'opposition au Pacte d'excellence et, dans une moindre mesure même s'il s'agissait de la volonté première, de soutien aux enseignants de religion et de morale dont les conditions de travail sont mises à mal par le prochain cours de citoyenneté.

Plusieurs centaines de personnes espérées

Au menu de la manifestation, trois grandes revendications concernent le Pacte. La première vise le processus de la réforme qui est qualifié de trop peu participatif.

La deuxième concerne l'influence, jugée trop importante, de la société de consultance McKinsey qui a accompagné les débuts du Pacte (mais qui n'a jamais été impliquée dans les prises de décisions). De par la présence de McKinsey cepen-

dant, le Pacte témoignerait d'une "vision entrepreneuriale de l'enseignement", regrette Christophe Bodart, le président de l'ASBL.

La troisième revendication concerne la mise sur pied des comités de pilotage qui vont fixer des objectifs pluriannuels avec les établissements. Cette mesure centrale du Pacte d'excellence risque de créer une concurrence malsaine entre les écoles, considère encore 1Pact.

Combien seront-ils cet après-midi ? Les organisateurs n'osent avancer de chiffres mais évoquent prudemment le nombre de 200 manifestants. Quoi qu'il en soit, indique Christophe Bodart, aucun enseignant n'est pleinement satisfait du Pacte et cette manifestation en sera le signe visible. Organisée dans un cadre qui n'est pas un cadre syndical, elle témoignera également du fait que les enseignants ne se sentent pas défendus de la meilleure des manières par les syndicats, insiste encore l'ASBL.

"Notons enfin, conclut Christophe Bodart, que nous n'en voulons pas à la ministre qui fait son possible pour dialoguer avec nous. Nous demandons cependant qu'une vraie inflexion se fasse jour dans le processus d'élaboration. On souhaite un Pacte qui soit vraiment issu du terrain." La ministre, quant à elle, promet un dialogue constant, alors que sera progressivement traduit en décrets successifs les grandes lignes de l'avis numéro 3 (voir ci-dessus).

BdO

■ Une manifestation a lieu mercredi contre le Pacte d'excellence.

■ La réforme et ses réflexions progressent cependant.

■ Exemple : la certification par unités.

Où en est-on ?

Attention, chantier

En décembre, l'avis numéro 3 du groupe central qui coordonne la réforme a été publié. Il définit les grandes lignes du Pacte. Il revient désormais au gouvernement de la Communauté française de le traduire en décrets. Le souhait du politique est de maintenir un dialogue constant avec le terrain dans cette élaboration. Le cadre budgétaire pluriannuel du Pacte (le budget est évalué à 220 millions) sera défini ce mercredi.

La CPU, cette pédagogie qui espère améliorer l'enseignement qualifiant

Ce sont trois lettres dont on pourrait entendre beaucoup parler ces prochaines années. La CPU, pour certification par unités d'acquis d'apprentissage, entend bien se faire une place dans l'enseignement qualifiant à la suite du Pacte pour un enseignement d'excellence.

1 Un système qui bouleverse l'organisation d'une année scolaire

La CPU est un dispositif qui

est pour l'instant donné dans quelques branches en cinquième et sixième secondaires de l'enseignement qualifiant (c'est-à-dire technique et professionnel).

Concrètement, la CPU, dans une option donnée, définit plusieurs unités d'apprentissage. Si l'on prend la mécani-

Le Pacte évoque la possible généralisation de la CPU dans l'enseignement qualifiant.

que automobile par exemple, on aura une unité qui concerne la réalisation d'un entretien ou une autre qui concerne l'entretien spécifique de la partie roulante du véhicule. Chaque unité est enseignée pendant une période de 6 à 8 semaines en général. Dès que l'apprentissage d'une unité est terminé, l'élève est évalué. En cas de réussite, il reçoit une certification définitive pour cette unité. S'il rate une unité, une remédiation est mise en place et l'élève repasse l'évaluation ultérieurement. Il ne doit cependant pas doubler une année entière. La certification finale est acquise lorsque l'ensemble des unités ont été validées. En fin de 6^e année, les élèves qui ont encore des lacunes peuvent poursuivre dans une année complémentaire et plus individualisée.

De manière générale, la CPU a pour volonté de fixer à l'élève des objectifs concrets et adaptés aux exigences professionnelles. Le souhait est que l'élève puisse comprendre le sens de son apprentissage.

Plus globalement encore, la philosophie qui sous-tend la CPU est de valoriser les acquis, plutôt que de sanctionner les échecs. De laisser à chaque élève au moins deux ans pour avancer à son rythme en acquérant progressivement des compétences, des savoirs et des aptitudes, et en gagnant confiance en lui. La volonté est de ne pas le faire échouer au pied du mur décourageant que constitue souvent le redoublement.

2 La CPU pourrait concerner l'ensemble du qualifiant

En Communauté française, la CPU est appliquée depuis 2011. Depuis cette époque cependant, elle est restée relativement méconnue. Seules cinq formations sont organisées sur ce modèle (coiffeur, esthéticien, mécanicien d'entretien automobile, mécanicien polyvalent de l'automobile et couvreur).

Le Pacte souhaite donner à la CPU une nouvelle jeunesse et évoque sa généralisation comme mode d'organisation de l'enseignement qualifiant. Le Pacte se veut cependant prudent et note que cette généralisation n'aura lieu que si les évaluations des expériences en cours sont concluantes. Du coup, pour que ces évaluations puissent s'appuyer sur une base suffisante d'expériences, dix nouvelles options vont être ouvertes en 2017 et 2018.

3 Les premiers retours du terrain sont mitigés

Pour devancer ces évaluations, la ministre Schyns a demandé à son administration de réaliser un audit dans une première série de neuf établissements qui organisent la CPU. Il en résulte un retour positif, a-t-elle expliqué en commission parlementaire, *"tant pour les enseignants – même si ceux-ci ont davantage de travail – que pour les élèves, qui réussissent mieux"*. La ministre se montre cependant prudente et note par exemple les difficultés administratives que la CPU engendre ou les conséquences du non-redoublement qu'il faut encore évaluer. En conclusion, elle souligne que la volonté de continuer dans la CPU est *"majoritairement présente"*, moyennant des ajustements.

Dans un mémorandum commun rédigé sur le sujet, les syndicats se montrent plus sceptiques. Ils relèvent que *"dans sa mouture actuelle, la CPU ne rencontre pas tous les objectifs qui lui sont assignés. On ne constate pas d'amélioration significative du taux de réussite des élèves, ni de diminution du taux de décrochage scolaire et d'absentéisme, ni de plus grande motivation."* Ils restent par ailleurs sceptiques sur l'adéquation entre la CPU actuelle et le marché de l'emploi. Ils reconnaissent toutefois *"des aspects positifs, dont un travail renforcé en interdisciplinarité, ou des référentiels clairs"*.

Quoi qu'il en soit, la CPU, à l'instar du tronc commun, est un bon exemple de ces souhaits définis par le Pacte qui mettront de nombreuses années à se concrétiser et qui sont soumis à la discussion et à une évaluation constante de leur implémentation progressive.

Bosco d'Otreppe

Témoignage

"Des élèves qui auraient été perdus avancent désormais"

Depuis 2011, l'institut Maria Goretti à Liège organise deux formations (esthétique et coiffure) dans le cadre de la CPU. La directrice de l'établissement Anne Magnée se montre très satisfaite. *"Cela demande cependant une vraie acclimatation de la part des enseignants, car la CPU engendre beaucoup de préparation et un travail en équipe. Mais ce qui est très intéressant avec la CPU, c'est le non-redoublement. Avec le redoublement, on fait piétiner les élèves dans la même boue d'une année à l'autre. Ici, on leur permet d'avancer en fonction de leurs qualités respectives. Les conditions d'apprentissage sont plus intéressantes également, car on remédie spécifiquement aux lacunes de chaque individu. On résout les problèmes de jeunes qui, auparavant, auraient été perdus et auraient décroché."*